



**Healthcare Leaders Income ETF**

États financiers intermédiaires  
(non audités)

30 juin 2017

# Healthcare Leaders Income ETF

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>			
<b>(non audités)</b>			
<b>Au</b>	<b>30 juin</b>	<b>31 décembre</b>	
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Placements	217 462 752	\$ 111 286 782	\$
Montant à recevoir pour l'achat d'options	74 712	-	
Trésorerie	8 355 679	2 082 686	
Dividendes à recevoir	341 207	266 937	
Souscriptions à recevoir	1 426 470	-	
Plus-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	5 642 826	-	
	<b>233 303 646</b>	<b>\$ 113 636 405</b>	<b>\$</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Montants à payer pour l'achat de placements	1 408 910	-	
Distributions à payer (note 4)	1 536 623	811 772	
Montant à payer au titre des options vendues	757 431	344 220	
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	-	2 279 778	
	<b>3 702 964</b>	<b>\$ 3 435 770</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>229 600 682</b>	<b>\$ 110 200 635</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			
Série A	215 111 911	\$ 110 200 635	\$
Série U (\$ CA)	14 488 771	s. o.	
Série U (\$ US)	11 145 208	s. o.	
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>			
Série A	24 824 053	13 924 053	
Série U	1 300 000	s. o.	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>			
Série A	8,67	\$ 7,91	\$
Série U (\$ CA)	11,15	s. o.	
Série U (\$ US)	8,57	s. o.	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# Healthcare Leaders Income ETF

<b>ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>(non audités)</b>			
<b>Pour les périodes closes les 30 juin</b>	<b>2017</b>		<b>2016</b>
<b>Revenu</b>			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	2 056 895	\$	1 658 270 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 474 500		3 226 213
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	15 780 531		(8 395 251)
Gain (perte) net sur les placements	19 311 926		(3 510 768)
Gain (perte) net sur les dérivés			
Gain (perte) net réalisé sur les options	(413 682)		411 275
Gain (perte) de change net réalisé	(2 973 131)		4 493 682
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options	115 352		(71 928)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	7 833 551		2 884 088
Gain (perte) net sur les dérivés	4 562 090		7 717 117
<b>Revenu total (net)</b>	<b>23 874 016</b>	<b>\$</b>	<b>4 206 349 \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>			
Frais de gestion	829 296	\$	614 999 \$
Retenues d'impôt	230 519		193 001
Coûts des communications aux porteurs de parts	164 919		147 956
Honoraires d'audit	5 091		6 254
Honoraires des agents des transferts	6 259		8 339
Droits de garde et frais bancaires	40 987		33 007
Frais du comité d'examen indépendant	11 996		11 058
Droits de dépôt	25 985		34 805
Frais juridiques	7 577		23 336
Coûts de transactions (note 8)	136 898		63 851
<b>Total des charges</b>	<b>1 459 527</b>	<b>\$</b>	<b>1 136 606 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>22 414 489</b>	<b>\$</b>	<b>3 069 743 \$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - <b>série A</b>	22 015 972	\$	3 069 743 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - <b>série U</b>	398 517		s. o.
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - <b>série A (note 4)</b>	1,09	\$	0,20 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - <b>série U (note 4)</b>	0,62		s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Healthcare Leaders Income ETF

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES (non audités)</b>		
<b>Pour les périodes closes les 30 juin</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	110 200 635 \$	137 229 196 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 414 489	3 069 743
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit des émissions de parts rachetables	104 640 378	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	257
Rachat de parts rachetables	-	(19 080 437)
Annulation des parts rachetables	-	(1 047 018)
<b>Opérations des porteurs de parts – montant net</b>	<b>104 640 378 \$</b>	<b>(20 127 198) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenus de placement nets	(7 654 820)	(5 184 174)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(7 654 820) \$</b>	<b>(5 184 174) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	229 600 682 \$	114 987 567 \$

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

## Healthcare Leaders Income ETF

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audités)</b>				
<b>Pour les périodes closes les 30 juin</b>	<b>2017</b>		<b>2016</b>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	110 200 635	\$	137 229 196	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 015 972		3 069 743	
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit des émissions de parts rachetables	90 267 008		-	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-		257	
Rachat de parts rachetables	-		(19 080 437)	
Annulation des parts rachetables	-		(1 047 018)	
<b>Opérations des porteurs de parts – montant net</b>	<b>90 267 008</b>	<b>\$</b>	<b>(20 127 198)</b>	<b>\$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenus de placement nets	(7 371 704)		(5 184 174)	
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(7 371 704)</b>	<b>\$</b>	<b>(5 184 174)</b>	<b>\$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	215 111 911	\$	114 987 567	\$

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U (non audités)</b>				
<b>Pour la période allant du 9 février 2017 (début des activités) au 30 juin 2017</b>	<b>2017</b>			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			-	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			398 517	
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit des émissions de parts rachetables			14 373 370	
<b>Opérations des porteurs de parts – montant net</b>			<b>14 373 370</b>	<b>\$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenus de placement nets			(283 116)	
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>(283 116)</b>	<b>\$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période			14 488 771	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# Healthcare Leaders Income ETF

<b>ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
<b>(non audités)</b>		
<b>Pour les périodes closes les 30 juin</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 414 489 \$	3 069 743 \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>		
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(1 474 500)	(3 226 213)
Gain (perte) réalisé sur les options	413 682	(411 275)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(15 780 531)	8 395 251
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options	(115 352)	71 928
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change	(7 833 551)	(2 884 088)
Produit de la vente de placements	57 529 090	21 432 941
Acquisition de placements	(52 709 625)	(17 788 006)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	(163 323)	49 305
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>2 280 379 \$</b>	<b>8 709 586 \$</b>
<b>Activités de financement**</b>		
Produit des émissions de parts rachetables	10 922 583	-
Annulation des parts rachetables	-	(1 047 018)
Rachat de parts rachetables	-	(931 224)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement)	(6 929 969)	(5 319 499)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>3 992 614 \$</b>	<b>(7 297 741) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période</b>	<b>6 272 993</b>	<b>1 411 845</b>
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 082 686	595 470
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>8 355 679 \$</b>	<b>2 007 315 \$</b>
<b>Autres informations sur les flux de trésorerie</b>		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	1 752 106 \$	1 523 865 \$

\*Inclus dans les activités d'exploitation

\*\*Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des transactions qui n'ont pas été réglées en espèces (transactions en nature).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Healthcare Leaders Income ETF

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2017

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
<b>ACTIONS</b>				
123 780	AbbVie Inc.	10 144 892	11 656 206	5,1
34 490	Allergan PLC	11 039 184	10 888 527	4,7
48 194	Amgen Inc.	10 095 090	10 779 798	4,7
44 091	Anthem, Inc.	9 450 769	10 772 509	4,7
236 444	AstraZeneca PLC, CAAE	8 993 639	10 468 010	4,6
303 209	Boston Scientific Corporation	8 943 948	10 915 513	4,7
148 900	Bristol-Myers Squibb Company	11 001 717	10 774 935	4,7
66 111	Celgene Corporation	10 119 715	11 150 425	4,9
98 621	Eli Lilly and Company	9 675 096	10 540 909	4,6
118 529	Gilead Sciences, Inc.	12 387 781	10 895 421	4,7
188 433	GlaxoSmithKline PLC, CAAE	10 198 148	10 552 238	4,6
65 522	Johnson & Johnson	9 318 437	11 257 009	4,9
98 978	Medtronic Public Limited Company	9 713 408	11 408 167	5,0
126 932	Merck & Co., Inc.	9 784 144	10 565 018	4,6
99 815	Novartis AG, CAAE	10 492 913	10 820 194	4,7
243 770	Pfizer Inc.	10 134 546	10 634 060	4,6
77 018	Quest Diagnostics Incorporated	8 126 659	11 118 587	4,8
59 603	Stryker Corporation	9 860 788	10 742 462	4,7
44 797	UnitedHealth Group Incorporated	9 367 756	10 787 340	4,7
132 515	Zoetis Inc., cat. A	9 435 328	10 735 424	4,7
<b>Total des actions</b>		<b>198 283 958</b>	<b>217 462 752</b>	<b>94,7</b>

## Healthcare Leaders Income ETF

### NVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)

Au 30 juin 2017

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
<b>OPTIONS</b>				
<b>Soins de santé</b>				
42 300	AstraZeneca PLC - août 2017 @ 32,5 \$ US	58 849	74 712	-
(17 600)	AbbVie Inc. - juill. 2017 @ 72 \$ US	(15 338)	(27 200)	-
(11 900)	AbbVie Inc. - juill. 2017 @ 73 \$ US	(18 888)	(10 200)	-
(4 900)	Allergan PLC - juill. 2017 @ 240 \$ US	(26 849)	(38 818)	-
(3 300)	Allergan PLC - juill. 2017 @ 250 \$ US	(21 388)	(5 272)	-
(6 800)	Amgen Inc. - juill. 2017 @ 165 \$ US	(27 614)	(73 564)	(0,1)
(4 600)	Amgen Inc. - juill. 2017 @ 175 \$ US	(22 512)	(10 753)	-
(5 800)	Anthem, inc. - juill. 2017 @ 192,5 \$ US	(24 123)	(10 470)	-
(3 900)	Anthem, inc. - juill. 2017 @ 195 \$ US	(17 281)	(4 027)	-
(32 300)	AstraZeneca PLC CAAE - juill. 2017 @ 35 \$ US	(46 912)	(46 143)	-
(21 800)	AstraZeneca PLC CAAE - juill. 2017 @ 35,5 \$ US	(40 369)	(26 896)	-
(49 700)	Boston Scientific Corporation - juill. 2017 @ 28 \$ US	(34 223)	(25 173)	-
(43 100)	Boston Scientific Corporation - juill. 2017 @ 28,5 \$ US	(31 299)	(11 475)	-
(21 200)	Bristol-Myers Squibb Company - juill. 2017 @ 56 \$ US	(25 192)	(33 865)	-
(14 300)	Bristol-Myers Squibb Company - juill. 2017 @ 58 \$ US	(24 837)	(11 700)	-
(9 400)	Celgene Corporation - juill. 2017 @ 126 \$ US	(28 795)	(67 387)	(0,1)
(6 300)	Celgene Corporation - juill. 2017 @ 134 \$ US	(31 665)	(10 391)	-
(13 700)	Eli Lilly and Company - juill. 2017 @ 83 \$ US	(22 792)	(16 725)	-
(9 300)	Eli Lilly and Company - juill. 2017 @ 85,5 \$ US	(14 023)	(3 261)	-
(15 500)	Gilead Sciences, Inc. - juill. 2017 @ 65 \$ US	(24 166)	(119 773)	(0,1)
(10 500)	Gilead Sciences, Inc. - juill. 2017 @ 70,5 \$ US	(27 360)	(20 727)	-
(26 800)	GlaxoSmithKline PLC - juill. 2017 @ 44 \$ US	(18 464)	(5 221)	-
(18 100)	GlaxoSmithKline PLC - juill. 2017 @ 44,5 \$ US	(13 167)	(2 351)	-
(9 300)	Johnson & Johnson - juill. 2017 @ 134 \$ US	(22 839)	(15 700)	-
(10 700)	Johnson & Johnson - juill. 2017 @ 137 \$ US	(28 023)	(5 280)	-
(14 100)	Medtronic Public Limited Company - juill. 2017 @ 89 \$ US	(19 920)	(16 847)	-
(9 500)	Medtronic Public Limited Company - juill. 2017 @ 90 \$ US	(10 786)	(6 169)	-
(18 000)	Merck & Co., Inc. - juill. 2017 @ 64,5 \$ US	(16 399)	(19 870)	-
(12 200)	Merck & Co., Inc. - juill. 2017 @ 66,5 \$ US	(16 316)	(4 278)	-
(31 400)	Novartis AG - juill. 2017 @ 85 \$ US	(58 504)	(26 506)	-
(50 400)	Pfizer Inc. - juill. 2017 @ 34,5 \$ US	(25 333)	(5 891)	-
(11 400)	Stryker Corporation - juill. 2017 @ 140 \$ US	(37 195)	(20 727)	-
(4 600)	UnitedHealth Group Incorporated - juill. 2017 @ 182,5 \$ US	(22 776)	(31 513)	-
(4 100)	UnitedHealth Group Incorporated - juill. 2017 @ 190 \$ US	(17 134)	(8 892)	-
(16 800)	Zoetis Inc. - juill. 2017 @ 63,5 \$ US	(17 746)	(8 727)	-
(19 300)	Zoetis Inc. - juill. 2017 @ 64 \$ US	(22 975)	(5 640)	-
<b>Total des options</b>		<b>(814 354)</b>	<b>(682 720)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Total des placements</b>		<b>197 469 604</b>	<b>216 780 032</b>	<b>94,4</b>
<b>Contrats de change à terme (note 6)</b>			<b>5 642 826</b>	<b>2,5</b>
<b>Autres actifs moins les passifs</b>			<b>7 177 824</b>	<b>3,1</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>229 600 682</b>	<b>100,0</b>

# Healthcare Leaders Income ETF

## NOTES ANNEXES

(non auditées)

30 juin 2017

### 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Healthcare Leaders Income ETF (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014, date de création, dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 18 décembre 2014. Le 18 décembre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 9 500 000 unités, à un prix unitaire de 10,00 \$, pour un produit brut de 95 000 000 \$. Le 13 janvier 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 259 149 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,00 \$, pour un produit brut de 2 591 490 \$. Le 13 mars 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 3 000 000 unités, à un prix unitaire de 10,10 \$, pour un produit brut de 30 300 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 450 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,10 \$, pour un produit brut de 4 545 000 \$. Le 7 mai 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 2 360 000 unités, à un prix unitaire de 10,20 \$, pour un produit brut de 24 072 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 145 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,20 \$, pour un produit brut de 1 479 000 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, moyennant une volatilité des rendements du portefeuille inférieure à celle normalement subie en détenant directement les titres de capitaux propres de chefs de file du secteur des soins de santé. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille composé en parts égales des titres de capitaux propres de 20 émetteurs de l'univers de placement des chefs de file des soins de santé, dont la capitalisation boursière atteint au moins 5 milliards \$ US au moment de l'investissement, et ayant des options visant leurs actions respectives inscrites à la cote d'une bourse reconnue.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été remplacé par Healthcare Leaders Income ETF. Les parts se négocient depuis comme des parts de FNB, sous le symbole HHL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HHL.UN comme parts de fonds à capital fixe. Le 9 février 2017, le Fonds a lancé une série U en \$ US. Celles-ci se négocient depuis sous le symbole HHL.U.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, Information financière intermédiaire, et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesquels ont été préparés en conformité avec les IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 24 août 2017.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes

## Healthcare Leaders Income ETF

utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

### Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

### Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprennent différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

### Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

### Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

### Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, les revenus et les gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune. Les gains ou pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont affectés uniquement à la série A.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

### Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et

## Healthcare Leaders Income ETF

ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) net de change réalisé.

### Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

### Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à sa quote-part dans l'actif moins sa quote-part dans le passif du Fonds, à l'exception des contrats à terme qui ne sont affectés qu'à la série A, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La VL et la VL par part seront calculées lors de chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

### Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

La prime payée pour les options d'achat est incluse dans le poste « Placements » présenté dans les états de la situation financière. Le gain (ou la perte) latent est présenté dans les états du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options ».

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans les états de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options » dans les états du résultat global.

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options ».

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la série concernée pendant la période visée.

### Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds a enregistré des pertes autres qu'en capital de 1 030 884 \$ et des pertes en capital nettes de 3 610 035 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

# Healthcare Leaders Income ETF

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

## Normes comptables publiées mais non encore adoptées

### *IFRS 9, Instruments financiers*

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire continue à évaluer l'incidence de la norme IFRS 9 en analysant le modèle d'affaires du Fonds. Il ne s'attend à aucun changement dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds.

## 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série, chacune représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole HHL. Au 30 juin 2017, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient à 8,66 \$ et 8,62 \$ US respectivement (7,92 \$ pour la série A au 31 décembre 2016).

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter un maximum de 1 526 051 parts à des fins d'annulation par l'intermédiaire d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Au cours de la période close le 30 juin 2016, 130 400 parts ont été rachetées à des fins d'annulation pour un montant 1 047 018 \$.

## Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un entier multiple du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

## Healthcare Leaders Income ETF

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Avant la conversion en FNB, les parts pouvaient être déposées pour rachat mensuel avant 17 h (heure de Toronto) le 10e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part était admissible à recevoir un prix par part équivalant au montant le moins élevé entre :

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du cours de clôture sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées à la date de rachat mensuel.

Nonobstant la formule de calcul du prix de rachat mensuel détaillée ci-dessus, le montant payé par le Fonds au rachat n'a jamais été supérieur à la VL par part établie à la date de rachat mensuel pour les parts rachetées. Au cours de la période close le 30 juin 2016, 115 380 parts ont été rachetées puis annulées, pour un montant de 931 224 \$.

Avant la conversion et en accord avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, à partir de juin 2016 des parts pouvaient être remises sur une base annuelle pour rachat à la valeur liquidative par part l'avant-dernier jour ouvrable de juin, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, les porteurs de parts recevant le paiement au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant. En 2016, 2 079 853 parts ont été rachetées pour annulation pour un montant de 18 149 213 \$.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées au cours de la période :

	Série A	Série U
<b>Total des parts en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>15 372 990</b>	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	30	-
Parts rachetables rachetées	(2 195 233)	-
Annulation des parts rachetables	(130 400)	-
<b>Total des parts en circulation au 30 juin 2016</b>	<b>13 047 387</b>	-
<b>Total des parts en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>13 924 053</b>	-
Parts rachetables émises	10 900 000	1 300 000
<b>Total des parts en circulation au 30 juin 2017</b>	<b>24 824 053</b>	<b>1 300 000</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2017 s'est élevé à 20 212 175 pour la série A (15 160 830 en 2016) et à 646 207 pour la série U (néant en 2016).

### Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15e jour du mois suivant. À compter de janvier 2016, chaque année, le Fonds évaluera, à partir de ses observations de la conjoncture boursière, un montant de distribution pour l'année suivante et le communiquera. Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2017 s'est élevé à 7 654 820 \$ (7 371 704 \$ pour les parts de série A et 283 116 \$ pour les parts de série U) (5 184 174 \$ en 2016).

Avant la conversion en FNB, le Fonds a offert aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles sous forme de parts supplémentaires en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui vise à ce que les

## Healthcare Leaders Income ETF

distributions en espèces effectuées par le Fonds puissent, au choix du porteur de parts, être automatiquement réinvesties en parts supplémentaires, le cas échéant, au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions a été effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts par rapport à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Au cours de la période close le 30 juin 2016, un total de 30 parts pour réinvestissement ont été émises sur le capital autorisé du Fonds, toutes les autres provenant de rachats sur le marché. Une fois la conversion effectuée, le régime de réinvestissement des distributions a été interrompu. Le 5 juillet 2017, un nouveau régime de réinvestissement des distributions a été établi par le Fonds.

### 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

#### Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a fait appel à Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements jusqu'au 31 mars 2016, date de résiliation, et versait à Highstreet des frais en contrepartie de ses services de conseils en placements, à même les frais reçus du Fonds, calculés en fonction de l'actif net du Fonds. Highstreet recevait des honoraires pour ses services de conseils en placements, à même les frais reçus du Fonds, sur la base de l'actif net du Fonds. Le gestionnaire est admissible au versement d'une rémunération au taux annuel de 0,85 % de la valeur liquidative (« VL ») moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus), versée mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire. Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion.

#### Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

#### Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 149 773 \$ pour la période close le 30 juin 2017 (137 303 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

### 6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation du gain (perte) de change latent aux états du résultat global et affectés uniquement à la série A jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

## Healthcare Leaders Income ETF

Au 30 juin 2017					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	23 août 2017	9 260 230 \$ CA	7 000 000 \$ US	176 875 \$	0,7559
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	23 août 2017	72 908 903 \$ CA	55 300 000 \$ US	1 150 401 \$	0,7585
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	23 août 2017	5 838 750 \$ CA	4 500 000 \$ US	(550) \$	0,7707
Banque Nationale – notation A	20 juillet 2017	62 340 750 \$ CA	46 350 000 \$ US	2 164 307 \$	0,7435
Banque Royale du Canada – notation AA-	20 juillet 2017	62 328 236 \$ CA	46 350 000 \$ US	2 151 793 \$	0,7436
<b>Total</b>		<b>212 676 869 \$ CA</b>	<b>159 500 000 \$ US</b>	<b>5 642 826 \$</b>	

Au 31 décembre 2016					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Nationale – notation A	20 janvier 2017	51 796 350 \$ CA	39 500 000 \$ US	(1 163 570) \$	0,7626
Banque Royale du Canada – notation AA-	20 janvier 2017	51 790 623 \$ CA	39 500 000 \$ US	(1 169 298) \$	0,7627
Banque Royale du Canada – notation AA-	20 janvier 2017	5 416 120 \$ CA	4 000 000 \$ US	53 090 \$	0,7385
<b>Total</b>		<b>109 003 093 \$ CA</b>	<b>83 000 000 \$ US</b>	<b>(2 279 778) \$</b>	

### Compensation de contrats de change à terme

En 2017, le Fonds a reçu un versement en devises pour ses contrats de change à terme qui respectait les critères exigés pour effectuer une compensation aux états de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

30 juin 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	5 643 376 \$	(550) \$	5 642 826 \$
Passifs dérivés	(550) \$	550 \$	-

31 décembre 2016			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	53 090 \$	(53 090) \$	-
Passifs dérivés	(2 332 868) \$	53 090 \$	(2 279 778) \$

## 7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du

## Healthcare Leaders Income ETF

risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2017, 94,7 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (101,0 % au 31 décembre 2016) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 10 873 138 \$ (5 564 339 \$ au 31 décembre 2016).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2017				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	219 744 193 \$	207 034 042 \$	12 710 151 \$	5,5

\*En dollars canadiens

Au 31 décembre 2016				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	111 441 541 \$	111 282 870 \$	158 671 \$	0,1

\*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 216 780 033 \$ (110 942 562 \$ au 31 décembre 2016) et à 2 964 160 \$ (498 979 \$ au 31 décembre 2016) respectivement.

Au 30 juin 2017, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar US, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 635 508 \$ ou 0,3 % (7 934 \$, ou 0,01 %, au 31 décembre 2016). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Tous les titres du portefeuille de placements étant libellés en \$ US, comme les dividendes et primes des options d'achat à recevoir le cas échéant, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant en tout temps la quasi-totalité de la quote-part de la série A en dollars canadiens.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds ne détenait aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la

## Healthcare Leaders Income ETF

note 4. Le paiement des rachats étant principalement effectué sous forme de parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à ces fins.

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

### Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	185 622 310	-	-	185 622 310
CAAE	31 840 442	-	-	31 840 442
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	74 712	-	-	74 712
Contrats de change à terme	-	5 642 826	-	5 642 826
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>217 537 464</b>	<b>5 642 826</b>	<b>-</b>	<b>223 180 290</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	(757 432)	-	-	(757 432)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(757 432)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(757 432)</b>

## Healthcare Leaders Income ETF

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	95 244 852	-	-	95 244 852
CAAE	16 041 930	-	-	16 041 930
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>111 286 782</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>111 286 782</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	(344 220)	-	-	(344 220)
Contrats de change à terme	-	(2 279 778)	-	(2 279 778)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(344 220)</b>	<b>(2 279 778)</b>	<b>-</b>	<b>(2 623 998)</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 30 juin 2017 ou au 31 décembre 2016 et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant la période close le 30 juin 2017 ou l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

#### Régions

Aux	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Pays de l'émission				
États-Unis	216 780 032	94,4	110 942 562	100,7
<b>Totaux</b>	<b>216 780 032</b>	<b>94,4</b>	<b>110 942 562</b>	<b>100,7</b>

\* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2017	31 décembre 2016
	% de l'actif net	% de l'actif net
<b>ACTIONS</b>		
Soins de santé	94,7	101,0
<b>OPTIONS</b>		
Soins de santé	(0,3)	(0,3)
<b>Total</b>	<b>94,4</b>	<b>100,7</b>

### 8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les périodes closes les 30 juin 2017 et 2016 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

# Healthcare Leaders Income ETF

## Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, ON L6K 3V7  
Phone Number: 416.649.4541  
Toll Free: 866.998.8298  
Fax Number: 416.649.4542  
Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.